



Accident de travail avec perte de salaire

Par **monpays**, le **03/12/2008** à **11:48**

bonjour

novembre 2006 j ai eu un accident de travail qui a suivi d'un arret de 7mois d arret

aout 2008 rechute avec operation arret jusqu'au 25 novembre 2008

j ai perdu beaucoup d argent sur mon salaire alors que j ai une amie qui est elle aussi en accident de travail et qui gagne plus qu a travailler

la caisse primaire d assurance maladie m a affirmer que je ne devais pas perdre d argent ,hors ,lors de ma reprise ,ma boutique n a pas arrete de me saisir mon salaire d ou la "merde"dans laquelle je suis !!!!!

que dois je faire ?

ou dois je m adresser?

j attend de vos nouvelles avec impatience!!!!!!

merci d avance

Par **Visiteur**, le **03/12/2008** à **12:19**

bonjour,

en accident de travail on ne gagne jamais plus ...

vous dites avoir perdu de l'argent.. que votre boutique vous a saisi...

comment voulez vous que l'on vous aide si vous ne donnez pas des précisions ?